

REGLEMENT DU CONCOURS DE POESIE DU CERCLE DES POETES RETROUVES EN VENDÔMOIS

Le concours est ouvert aux adultes et adolescents d'expression francophone quelques soient leur nationalité et leur lieu de résidence, **à partir du 15 janvier 2010**

Date limite d'inscription

le 15 juin 2010 pour les adolescents de 11 à 18 ans

le 5 juillet 2010 pour les adultes au delà de 18 ans et plus

Il n'est pas demandé de thème, le choix est libre. Le jury déterminera les trois meilleurs poèmes dans chacune des sections énoncées ci-après :

Section I : Poésie classique (*toute faute de prosodie est éliminatoire*)

section II : poésie néo-classique

Section III : poésie libre

Section IV : Jeunes poètes -Adolescents

Pour chaque section, le jury décernera trois diplômes :

Premier, deuxième et troisième prix prix spéciaux pour les ex aequo.

Chaque participant est invité à adresser ses poèmes à

Michèle HORTAL
Concours de poésie
rue de la Colombe – La jouanière 41290 Viévy le Rayé
E. mail : pierre-alain.hortal@orange.fr

Ou à Jeannine BIEHLER
Concours de poésie
223 boulevard Rémi Belleau 83700 ST Raphaël
E.mail : jbpoesie@orange.fr

en trois exemplaires dactylographiés ou imprimés sur papier format A4. (21x29,7)

Tous les poèmes devront obligatoirement comporter :

- **en haut et à gauche trois lettres et quatre chiffres (exemple: ABC 1234) toujours identiques pour le participant qui concoure dans plusieurs sections**
- **En haut et à droite la section choisie (exemple: section I poésie classique)**
- **Aucune mention de nom, de pseudonyme, ou d'adresse ne devront figurer sur ces documents sous peine d'élimination**
- **Les poèmes ne devront pas comporter plus de 24 lignes ou vers**

Les envois devront être suffisamment affranchis et non recommandés et devront comporter les éléments suivants :

- **Les poèmes en trois exemplaires chacun**
- **Une enveloppe timbrée de format 220x110 avec le nom et l'adresse du candidat**
- **Une enveloppe cachetée sur laquelle le candidat aura reporté les trois lettres et quatre chiffres figurant sur ses poèmes et qui contiendra son nom, prénom, âge, adresse, téléphone, et le cas échéant l'adresse mail et qui ne seront ouvertes qu'à l'issue des délibérations du jury.**
 - **Le montant des droits d'inscription**
- **pour les adultes est fixé à 10 euros plus 1 euro par section présentée envoyés par mandat ou par chèque libellé au nom du cercle des poètes retrouvés en vendômois**
- **Gratuit pour les adolescents**

Aucun texte ne sera restitué à son auteur qui cependant demeure entièrement propriétaire de son oeuvre

Les lauréats seront prévenus par courrier ou par mail et la remise des prix aura lieu

**le premier jour du Salon de la poésie et de la nouvelle
samedi 11 septembre à partir de 17 heures**